

Orientations budgétaires 2016
Séance plénière du 15 février 2016
Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Cher(e)s Collègues,

Ce débat d'orientations budgétaires pour l'année 2016 est le premier de la nouvelle mandature.

Il s'inscrit dans un contexte inédit pour notre département.

Tout d'abord, il nous faut trouver à ce stade environ 100M€ pour boucler le budget 2016.

Notre Département est par ailleurs confronté, comme tous les Départements de France, à un bouleversement institutionnel – avec l'entrée en vigueur de la loi NOTRE et de surcroît en ce qui nous concerne, la création de la Métropole du Grand Paris.

Nous devons également affronter les conséquences d'une dégradation très inquiétante de la situation économique et sociale, qui pèse sur notre budget.

Dès lors, dans des conditions aussi difficiles, nous pensions que le rapport d'orientations budgétaires nous éclairerait sur les mesures qu'entend mettre en œuvre votre Exécutif pour faire face à ce défi sans précédent dans l'histoire de notre collectivité.

Or, le moins que l'on puisse dire, c'est que ce rapport ne nous éclaire en rien. **Les orientations présentées sont floues, imprécises et, c'est à l'évidence une volonté délibérée de la majorité départementale.**

Cette absence de transparence, qui est flagrante, vis-à-vis des élu(e)s, des agents départementaux, des Val-de-Marnais, dénote une navigation à vue et surtout une volonté de dissimuler des décisions budgétaires que vous allez devoir mettre en œuvre face à la dégradation accélérée de notre situation financière ; des décisions qui iront à l'encontre des engagements que vous avez pris lors des dernières élections départementales.

Certes, Monsieur le Président, certaines données qui manquent à ce stade pour tenter d'équilibrer notre budget ne dépendent pas directement de vous. Je pense aux négociations en cours entre l'Assemblée des Départements de France (ADF) et le Gouvernement concernant l'épineuse question des Allocations Individuelles de Solidarités (AIS) et du Revenu de Solidarité Active (RSA) en particulier. Nous ne pouvons qu'attendre l'issue de ces négociations, qui sera évidemment déterminante.

Toutefois, chacun le sait ici, même si ces discussions aboutissaient à une issue positive pour les départements, cela ne suffira pas pour boucler le budget 2016 de notre collectivité. Or le chemin pour y parvenir ne nous est pas fourni par le rapport présenté.

Je le disais, ce rapport est flou. En effet, des informations essentielles sur le plan budgétaire ne sont pas communiquées. Nous avons d'ailleurs pu constater avec mes collègues, lors de la réunion de la Commission des Finances de jeudi

dernier, une volonté marquée de ne pas répondre aux questions précises qui ont été posées par les membres de l'opposition.

S'agissant ainsi des dépenses de fonctionnement, qui représentent, excusez du peu, pour notre département 1,3 milliard d'euros, **le rapport fourni aux élu(e)s n'indique nulle part l'évolution prévisionnelle de ces dépenses.**

L'an dernier, Monsieur le Président, vous aviez indiqué dans le rapport d'orientation budgétaire vouloir – je cite – « *construire une section de fonctionnement tendant vers le maintien strict du niveau des dépenses (hors RSA)* ». C'était donc à l'époque assez précis, même si à nos yeux cela restait insuffisant comme effort.

Aujourd'hui, la précision n'est plus au rendez-vous. Vous nous dites vouloir procéder – je cite – à « *un ajustement des dépenses de fonctionnement prenant en compte le reste à charge prévisionnel à hauteur de 113M€ des allocations individuelles de solidarité, en veillant à ne pas remettre en cause la qualité du service rendu* ». Chacun conviendra qu'on a déjà fait plus explicite et plus clair dans un rapport budgétaire.

Qu'est-ce que cela veut dire ? A n'en pas douter, les dépenses de fonctionnement vont devoir baisser. Mais de combien, on l'ignore. A différents endroits du rapport, on glane quelques informations :

- un « **désengagement progressif** » du département dans le financement des CIO est prévu (page 14),
- une « **réduction** » des dépenses de fonctionnement du bâtiment du Macval également (page 15).
- « **Une légère baisse du budget jeunesse** » est également inscrite (page 16)
- et il nous est précisé que le soutien financier aux associations sera « **revisité** » (page 17) sans oublier, information essentielle pour assurer l'équilibre du budget, qu'on va réduire – écoutez bien mes chers collègues – le budget de l'atelier CANOPE... de 7400 euros. Nous voilà rassurer !

Bref, vous l'aurez compris, le rapport égraine quelques pistes d'économie qui ne sont évidemment pas à la hauteur de l'ampleur du problème qui est devant nous pour équilibrer le budget.

Pour connaître l'ampleur de l' « *ajustement des dépenses de fonctionnement* », ce n'est pas dans le rapport officiel de notre collectivité qu'il faut chercher. Il ne s'y trouve pas. Lisez plutôt, le Parisien du 5 février. Le niveau de l'effort à réaliser y est donné très clairement par notre collègue Pascal SAVOLDELLI : **il équivaut à « 8% » des dépenses de fonctionnement ! Ce qui est considérable.**

A la lecture de cet article de presse, nous apprenons aussi, que même si l'Etat décidait de renationaliser le RSA, il nous faudrait encore trouver près de 80M€ pour boucler le budget 2016.

La lecture du Parisien nous en apprend donc davantage sur la situation budgétaire de notre collectivité que les rapports officiels qui nous sont communiqués.

Cela devient une habitude. Je vous rappelle que c'est en lisant ce même journal en octobre dernier que les élus départementaux avaient appris les lieux envisagés pour l'implantation des 3 aires de gens du voyage dans le département, alors que rien ne figurait dans le schéma soumis à notre examen. Cela en dit long sur le respect vis-à-vis des élus, et ceux de l'opposition en particulier.

Autre exemple d'opacité de ce rapport : la question des dépenses de personnel. Le rapport indique que l'évolution prévisionnelle est chiffrée à +0,4%. Voilà un chiffre au moins précis, me direz-vous !

Nous ne vous faisons pas grief de cette faible progression des dépenses de personnel. Bien au contraire, une réduction de ces dépenses est impérative à nos yeux. Nous n'avons cessé de le réclamer depuis des années tout comme la Chambre Régionale des Comptes, qui soulignait dans son rapport daté du 16 avril 2007 que notre département était suradministré.

Je rappelle en effet que, sans prendre en compte le personnel travaillant dans les crèches départementales, **le Val-de-Marne dépense chaque année 50M€ de plus que les départements de même strate démographique (+1M d'habitants).**

En revanche, ce que nous vous reprochons, c'est ne pas expliquer comment vous comptez faire pour parvenir à cet objectif. Il n'y a pas aucune indication sur ce sujet. Or, pour limiter la hausse des dépenses de personnel à + 0,4% de BP à BP ou de +1,4% du CA provisoire 2015 au BP 2016, chacun sait que cela passe nécessairement par des mesures drastiques en matière d'effectifs.

Comme le réclame l'intersyndicale du Département dans un récent message à l'ensemble des agents – je rappelle au passage que certains de ces syndicats avaient ouvertement appelé à voter pour vous l'an dernier –, **« les agents ont le droit de savoir !!! »** vos arbitrages en matière de personnel. **J'ajoute que les élu(e)s départementaux également ont le droit de savoir.**

Concernant les dépenses d'investissement, nous n'avons pas plus de précision. J'invite mes collègues à se rapporter aux orientations budgétaires de l'année dernière. Nous avons eu droit alors à un véritable catalogue à la Prévert. Les projets d'investissement étaient nombreux et très clairement identifiés. Il est vrai que ce rapport nous était présenté quelques semaines avant les élections départementales.

Cette année, **alors que nous sommes déjà mi-février, nous ne connaissons aucune des priorités budgétaires de notre Département en matière d'investissement.** C'est le brouillard le plus complet.

Sur l'évolution de notre endettement enfin, la lecture du rapport ne nous fournit pas son évolution prévisionnelle. Le sujet est visiblement tabou.

Notre situation en matière d'endettement est devenue, il est vrai, périlleuse. Je vous rappelle, qu'entre 2008 et 2015, l'encours de la dette du budget général a augmenté de +83% (2008 = 433M€ ; 2015 = 792M€).

Aujourd'hui, en ajoutant la dette du budget annexe d'assainissement, le montant de la dette départementale s'élève à 868M€. Nous approchons du milliard d'euros, quasiment le montant des dépenses de fonctionnement de notre Département !

Emprunter à tour de bras n'est plus une solution viable d'autant plus que cela génère des frais financiers qui rognent l'épargne brute. D'ailleurs, nous ne connaissons pas son niveau actuel.

Ce même rapport n'indique pas le montant d'amortissement de la dette pour 2016. Or, vous le connaissez, puisque après avoir posé plusieurs fois la question en commission des finances, nous avons appris qu'il était de 44M€.

Par conséquent, vouloir – je vous cite Monsieur le président – une « *limitation du recours à l'emprunt à 175M€ au maximum* » en 2016, **cela signifie que l'endettement de notre département risque de s'accroître de 131M€ en 2016 contre 55M€ l'an passé ! Cela donne la mesure de la fuite en avant budgétaire à laquelle vous vous livrez.**

Car, comme l'a souligné notre collègue Julien WEIL en Commission des Finances, la capacité de désendettement du département s'est gravement détériorée en un an, passant de 7,7 ans à 12,5 ans ! La dégradation accélérée de notre capacité de désendettement est particulièrement préoccupante.

Je pourrais continuer ainsi longuement à souligner les informations dissimulées et tronquées dans ce rapport.

A l'évidence, Monsieur le Président, vous semblez aujourd'hui convaincu comme le Cardinal de RETZ qu' : « *On ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment* ».

Mais Monsieur le Président, vous devrez nécessairement sortir de cette posture et afficher clairement la voie que vous entendez suivre. **L'Exécutif doit clarifier son discours et ses orientations.**

Vous ne pouvez pas d'un côté, Monsieur le Président, prendre l'engagement – je cite le rapport – « ***d'une refondation de notre action publique durant toute la mandature intégrant le cadre imposée par la loi NOTRe*** » et d'un autre côté laisser votre Vice-Présidente en charge du personnel écrire à l'ensemble des agents départementaux, inquiets des conséquences de cette loi – je cite – « ***le Département ne sera évidemment pas l'acteur de la mise en place de cette loi qui vient heurter de plein fouet la solidarité et son corollaire, la proximité avec les Val-de-Marnais*** ».

Il faut choisir. On ne peut pas tenir des discours si divergents en fonction des interlocuteurs à qui l'on s'adresse.

Car chacun sait que la loi NOTRe va impacter nos missions et donc le travail des agents départementaux. Ils constatent à l'évidence comme nous l'ambiguïté de vos discours. Vous devez leur tenir un langage de vérité.

De même, on ne peut pas comme votre Vice-Président en charge des finances déclarer dans *L'Humanité* en octobre – je cite – « ***Le mot 'économie' ne fait pas partie de notre vocabulaire*** ». Et ensuite annoncer dans le Parisien– qu' « ***il n'y a aucune chasse gardée*** » en matière de réduction des dépenses ou dans la suppression de certaines actions. On ne peut pas dire tout et son contraire.

Vous ne pouvez pas enfin, Monsieur le président, affirmer dans le rapport: « *Nous refusons de faire de la gestion des ressources humaines une variable d'ajustement pour faire face au tarissement de nos ressources* » et 5 lignes plus loin écrire « *les effectifs des agents départementaux seront adaptés en fonction de la suppression ou du recalibrage de certaines initiatives et dispositifs sectoriels, tout comme la masse salariale* ».

En réalité, toutes ces contradictions et le nuage de fumée que l'exécutif tente de créer autour des orientations budgétaires, traduisent l'embarras et le profond malaise de la majorité départementale confrontée à une véritable impasse budgétaire.

Embarras et malaise car la situation catastrophique de nos finances départementales signent en vérité le double échec de la Gauche : l'échec de la gauche nationale et l'échec de la gauche départementale. Un double échec, dont Val-de-Marnais subissent et vont subir encore davantage demain les conséquences.

Le premier échec qui explique la dégradation profonde de la situation de notre département, c'est en effet celui de la Gauche au niveau national.

Le Président de la République François HOLLANDE, pour qui je vous le rappelle, vous avez appelé à voter avec force, Monsieur le Président, s'est livré à une déstabilisation sans précédent du processus décentralisation et de la capacité d'agir des collectivités locales.

D'abord, au travers d'une baisse drastique et injuste des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales.

Pour notre Département, l'action de la gauche a un coût précis. C'est 91M€ de recettes en moins entre 2014 et 2017 !

Cette baisse programmée des dotations aurait dû vous conduire à prendre les devants. Vous ne l'avez pas fait.

Par ailleurs, le Gouvernement « pro-business » de Manuel VALLS, que vous critiquez mais qui, dans le même temps est venu soutenir les candidats de votre majorité lors des élections départementales, a un bilan économique désastreux, qui se traduit par **une hausse continue et vertigineuse du chômage et de la précarité.**

On le sait bien dans notre Département puisque nous avons malheureusement franchi le seuil symbolique des 100 000 personnes sans emploi fin 2014. Fin 2015, ce nombre a encore augmenté de plus de 6% (106 850 personnes sans emploi).

Cette hausse sans précédent de la précarité a pour conséquence l'envol des dépenses du RSA.

Votre majorité, à tout le moins une partie d'entre elle, qui soutient activement la politique menée par François HOLLANDE et Manuel VALLS, porte donc la responsabilité politique du désastre économique et social que vivent nombre de nos concitoyens et son corollaire, la dégradation des finances des départements, incapables d'assumer la hausse des dépenses de solidarité.

Mais la situation financière très dégradée de notre collectivité signe aussi l'échec de votre propre majorité départementale.

A trop avoir laissé filer les dépenses de fonctionnement depuis tant d'années, vous n'êtes plus aujourd'hui en mesure de les financer.

Ce niveau est d'ailleurs si élevé qu'il nous interdit même de pouvoir bénéficier du fonds d'urgence pour les Départements les plus en difficultés, qui a été voté au Parlement fin 2015. Car pour en bénéficier, il aurait fallu que le niveau des dépenses de fonctionnement de notre Département soient inférieures de 150M€ par rapport à ce qu'il est aujourd'hui afin de répondre aux critères retenus par le Gouvernement.

Pour notre part, nous avons toujours demandé un plan d'économies en matière de fonctionnement, lissé sur plusieurs années pour le rendre moins douloureux, avec pour objectif de préserver la santé budgétaire et financière de notre Département et maintenir l'effort d'investissement en faveur de la qualité de vie des Val-de-Marnais.

Vous avez systématiquement refusé cette orientation. Lors des dernières élections départementales, vous n'aviez pas de mots assez durs pour fustiger nos propositions de réduction des dépenses.

Mais voilà, les mois ont passé et la réalité budgétaire vous rattrape. Vous allez être contraints dès cette année de mettre en œuvre des mesures contraires à vos engagements.

Mais qui plus est, vous allez devoir le faire dans la pire des conditions, c'est-à-dire dos au mur et dans l'urgence, faute d'avoir anticipé ce qui était pourtant inévitable.

Comme notre groupe l'avait pronostiqué l'an dernier, **les Val-de-Marnais vont payer l'addition**, malgré la formule alambiquée de votre rapport sur ce sujet. Ils vont de connaître une hausse certaine des impôts départementaux cette année.

Ce serait une contradiction supplémentaire par rapport à vos engagements de campagne où les candidats Front de Gauche s'opposeraient à toute nouvelle hausse de la fiscalité !

Monsieur le Président, vous affirmez dans votre rapport vouloir « *refuser une austérité sans perspectives* ».

La réalité, c'est que votre rapport d'orientations budgétaires ne trace aucune perspective claire mais présage avec certitude des mesures d'austérité budgétaire que vous ne voulez pas assumer.

On le comprend car cette austérité sera d'autant plus douloureuse que vous n'avez pas pris lorsqu'il était temps, lorsque les circonstances le permettaient, les mesures de rationalisation de notre action publique départementale, qui nous auraient permis d'éviter d'aborder dans de si mauvaises conditions les difficultés qui sont devant nous et qui vont durablement impacter notre collectivité, nos agents et tous les Val-de-Marnais.

Olivier CAPITANIO

Président du groupe Les Républicains – Val-de-Marne Autrement



DÉPARTEMENTALES – VAL-DE-MARNE

Vote du budget en avril

Jusqu'à la dernière limite. Le conseil départemental votera son budget le 11 avril. Une date fixée en fonction de la réponse du gouvernement à la demande en cours des départements de recentraliser le financement de l'allocation RSA. Une bouffée d'oxygène pour les collectivités aux trésoreries exsangues, faute de compensation suffisante de cette allocation ainsi que des autres allocations individuelles de solidarité. « Nous sommes confrontés à des restrictions budgétaires inédites et très préoccupantes », souligne le président PCF, Christian Favier, qui a réuni 27 000 signatures à la pétition

lancée pour défendre les finances. Le gouvernement doit trancher fin mars.

En cas de réponse favorable, le département sauve 38 M€. Mais reste encore à trouver 79,5 M€ pour équilibrer le budget. « C'est énorme, insiste Pascal Savoldelli, vice-président PCF en charge des finances. Depuis des mois, nous menons un travail en profondeur avec les services pour examiner toutes les actions publiques. Mais on doit faire attention. Réduire une dépense peut aussi entraîner une perte de recette. »

Sachant que le département veut maintenir sa politique d'investissement (200 M€ de charges nettes avec les collègues, les crèches, la voirie et les transports). Le recours à l'emprunt devrait donc se poursuivre. Mais où faire des économies ? Dans les dépenses de fonctionnement (8 %) mais aussi dans certaines actions. « Il n'y a aucune chasse gardée », confie Pascal Savoldelli. Quant à une hausse des impôts, rien n'est exclu. « C'est le dernier levier qui permet l'équilibre », résume l'élu. ■

par A.v.



Intranet Conseil General 94

RÉFORME TERRITORIALE ; Suppression de missions/services au CD94,
Assemblée générale des personnels les 2 et 4 février ...

Mis à jour le 27/01/2016

NON à L'AUSTÉRITÉ AU CD 94

Les agents ont le droit de savoir !!!

Le 7 janvier dernier, lors de ses vœux aux agents, le Président du Conseil départemental annonçait :

« des choix difficiles au moment du vote du [de notre] budget » car « l'ampleur des contraintes financières [...] Imposées et qui [...] sont extrêmement lourdes » du fait de « la baisse des dotations de l'Etat » et de « la très forte progression des dépenses sociales insuffisamment compensées » aura « des conséquences sur le fonctionnement de notre collectivité » qui ne sera « pas en mesure de pouvoir répondre à tous les besoins de renforcements attendus par plusieurs services » et « certaines [de nos] actions vont devoir être réduites, voire supprimées ».

Ainsi l'austérité imposée par différents gouvernements se traduit par une mise à mal des services publics, dont ceux du Conseil départemental, également néfaste pour l'emploi public comme à l'investissement public.

Alors que dans la période il devrait s'agir de retisser et renforcer le lien social, au contraire les conditions de vie sont rendues plus difficiles encore, et dans le même temps s'accroît la dégradation des conditions de travail.

Au Conseil départemental des services et des missions sont menacés et la situation de nombres d'agents, notamment non-titulaires, n'est pas stabilisée !

**L'intersyndicale CGT, CGT-UGICT, FSU, CFDT, FO
Organise en deux temps une ;**



POLITIQUE

COLLECTIVITÉS

Le Val-de-Marne engage le bras de fer avec l'état

Le département dirigé par Christian Favier (PCF) ne se résout pas à la baisse des dotations aux collectivités.

L'état est devenu à sa manière un « costkiller ». Comme ces dirigeants ou actionnaires rapaces, il impose une baisse de ses dotations envers les départements. Recevant la presse, jeudi, Christian Favier, le président (PCF-Front de gauche) du conseil départemental du Val-de-Marne, a ainsi chiffré à 8 % du budget de fonctionnement le manque à gagner pour la collectivité dans les dotations de l'état. 90 millions d'euros en 2015 pour le Val-de-Marne, sur un budget total de 1,3 milliard d'euros, « nous ne sommes pas certains de pouvoir continuer à financer des prestations telles que le RSA ou les prestations pour les personnes âgées dépendantes », prévient Christian Favier. 90 millions, « c'est l'équivalent de quatre ou cinq collèges », ajoute-t-il, pour faire mesurer les sommes en jeu, qu'il met en regard des « cent millions » dans le Val-de-Marne « que l'état a accordés aux entreprises l'an passé ». Pour Daniel Breuiller, élu d'Arcueil (Europe

écologie-les Verts), « la marche exigée par l'état est à la fois trop haute et trop rapide ».

Le Val-de-Marne n'entend pas s'avouer vaincu, « le mot « économies » n'est pas dans notre vocabulaire », précise Pascal Savoldelli, vice-président (PCF-Front de gauche) de l'assemblée départementale : « Nous sommes dans un moment de mobilisation », avant le vote du budget en mars, « pas dans un moment d'arbitrage budgétaire ». De toute façon, précise l'élu en charge des finances, « un point de fiscalité départementale, c'est juste 3 millions d'euros. On voit bien que parvenir à 90 millions, ça ne peut pas se résoudre par une hausse d'impôts ».

De fait, les 520 000 foyers du département ont reçu une carte-pétition pour exprimer leur défense des finances locales. En quelques jours, se félicite l'exécutif du conseil départemental, 5 000 réponses sont parve-

nues. C'est dans ce cadre de création d'un rapport de forces que le département « cherche des convergences avec d'autres collectivités », et entend faire du congrès des départements de France, les 14, 15 et 16 octobre à Troyes (Aube), une caisse de résonance. Les points d'appui existent, 17 000 conseils municipaux se sont récemment unis pour réclamer à l'état un moratoire sur la baisse des dotations. « J'ai écrit au nouveau président de l'Assemblée des départements de France (ADF), Dominique Bussereau. L'idée que l'état reprenne à sa charge la gestion et le financement du RSA fait son chemin », explique Christian Favier. Tandis que, depuis 2002, tous les gouvernements ont refusé de compenser à l'euro près les charges relevant de la solidarité nationale, les départements se rebiffent. ■

par Lionel Venturini



De: CTD Info <edwige.charbit@valdemarne.fr>
Envoyé: mercredi 21 octobre 2015 10:30
À: Snirc, Thierry
Objet: CTD info du 6 octobre 2015



CTD info du 6 octobre 2015

Le dialogue social, à l'heure de la remise en cause du service public de proximité, est plus que jamais nécessaire. Avec la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe et la diminution drastique des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, un climat anxiogène pèse inévitablement sur la qualité du dialogue social. Transparence de l'information : c'est une demande des organisations syndicales qui relaie celle des agents. C'est aussi une volonté réaffirmée de l'exécutif départemental. Or la loi NOTRe récemment promulguée soulève de nombreuses interrogations qui ne peuvent pas aujourd'hui avoir de réponses définitives. C'est l'objet du travail de suivi de la cellule de veille mise en place par la Direction générale.

Le Département ne sera évidemment pas l'acteur de la mise en place de cette loi qui vient heurter de plein fouet la solidarité et son corollaire, la proximité avec les Val-de-Marnais.

Dans ce contexte, la mobilisation de toutes et tous est requise, avec et pour les habitants, avec et pour les agents départementaux.



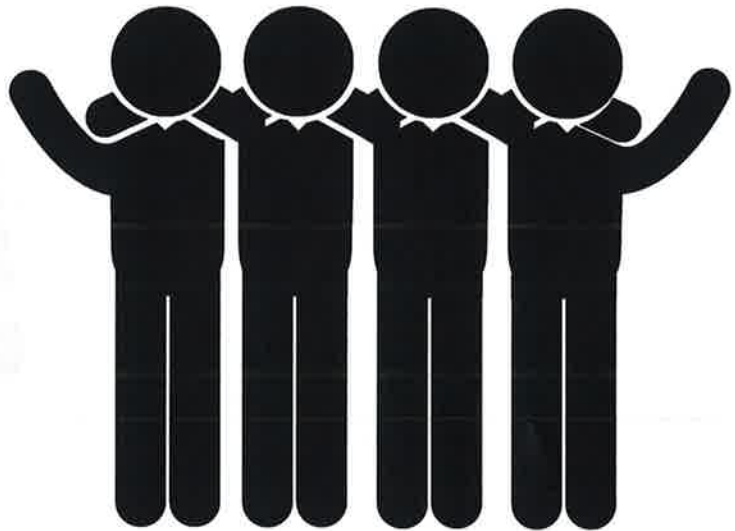
Nathalie Dinner

**Vice-présidente chargée du service public départemental,
des ressources humaines, de la logistique,
du logement et de l'habitat.**

Les points abordés lors du CTD

Les candidats anti-austérité !

**Pas de progrès dans
notre département
sans s'attaquer
au libéralisme !**



Pour un centre de santé

Exigeons un centre de santé pour notre canton, avec le tiers payant et sans dépassement d'honoraires.

Tous le monde peut apprendre

La suppression de nombreuses ZEP est un recul considérable. Nous ne nous y résignons pas. Nous portons par ailleurs l'exigence d'un nouveau collège pour les élèves de notre canton.

Pas d'augmentation d'impôt

La fiscalité locale est particulièrement injuste. Dans la période, nous nous opposerons à toute nouvelle hausse de la fiscalité.

Depuis maintenant deux an et demi, la politique menée par François Hollande au nom de l'austérité et de la réduction de la dépense publique a enfermé encore plus le pays dans une impasse. Cette politique affaiblit la France. Elle frappe durement notre peuple, et désespère ceux qui espéraient le changement. Elle renonce à ouvrir tous les chantiers urgents pour le pays : mettre au pas la finance, partager les richesses, engager la transition écologique, partager des pouvoirs dans la cité comme dans l'entreprise,... Le gouvernement se soumet aux exigences du Medef et des puissants : casse des droits des travailleurs, privatisations, exonérations fiscales exorbitantes pour les grandes entreprises et sans aucun contrôle... Quel gâchis ! Et tout cela, au nom de la gauche...

Nous sommes en colère, mais nous ne nous résignons pas ! Nous voulons un nouvel élan progressiste pour notre département.

